



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA
Pour un monde sans torture ni peine de mort
Für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Per un mondo senza tortura né pena di morte

Speichergasse 29
Case postale 5011
CH-3001 Berne
Tél. +41 (0)31 312 20 44
Fax +41 (0)31 312 58 11
info@acat.ch - www.acat.ch
CCP : 12-39693-7



Berne, mars 2008

Description de l'ACAT Suisse pour les collectes

[Version longue :]

ACAT – l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

L'ACAT Suisse s'engage au moyen d'interventions par lettre et de campagnes annuelles pour l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier. L'organisation fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

En tant qu'association œcuménique, l'ACAT s'appuie également sur l'Évangile : *la vie et la dignité de chaque personne sont intangibles*. L'ACAT rappelle que Dieu seul décide de la vie et de la mort et que la torture et la peine de mort sont contraires au message chrétien.

ACAT Suisse
Speichergasse 29
Case postale 5011
3001 Berne
Tél. 031 312 20 44
E-mail: info@acat.ch
Internet: www.acat.ch
CCP 12-39693-7 ACAT Suisse, Berne

[Version courte :]

ACAT – l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

L'ACAT Suisse s'engage pour l'abolition de la torture et la peine de mort dans le monde entier. Elle mène plusieurs campagnes annuelles pour sensibiliser le public - notamment les chrétiennes et les chrétiens - à la problématique de la torture et de la peine de mort. Les membres de l'ACAT interviennent par lettre en faveur de personnes qui subissent la torture ou qui risquent d'être condamnés à mort.

ACAT Suisse
Speichergasse 29
Case postale 5011
3001 Berne
Tél. 031 312 20 44
E-mail: info@acat.ch
Internet: www.acat.ch
CCP 12-39693-7 ACAT Suisse, Berne

Merci de votre soutien!